

Rokhaya Diallo : mais au fait, même sans polémique, à quoi servent vraiment ces "nominations-recasages" ?

Plusieurs membres du gouvernement se sont inquiétés de la présence de la militante antiraciste et féministe au sein du Conseil. Mais au-delà même du débat sur son départ, la question de la pertinence de sa nomination en premier lieu pose question.

Avec Jean-Yves
Archer

Atlantico : Une nouvelle polémique est née suite à la demande formulée par le gouvernement pour le départ de Rokhaya Diallo du Conseil national du numérique. Au-delà des débats soulevés par ce départ, ne peut-on pas se poser la question de la pertinence purement professionnelle d'une telle nomination ? Plus largement, ne peut-on pas également s'interroger sur la pertinence de l'existence d'un conseil dont le rôle serait "d'orienter les politiques du gouvernement sur les aspects numériques et de penser les transformations du monde" ?

Vous avez raison, la nomination initialement programmée par Matignon de Rokhaya Diallo comme membre du Conseil national du numérique fait polémique. Je n'ai pas l'intention de nier son talent de journaliste ou même certains de ces partis pris. En démocratie, l'honneur du débat rime parfois avec l'obligation d'entendre des analyses biaisées ou choquantes.

Je fais ici référence aux propos nauséabonds de Rokhaya Diallo sur les journalistes de Charlie Hebdo ("*sur lesquels il n'y a pas lieu de s'apitoyer*") ou sur la police dont elle insulte assez régulièrement les missions et les femmes et les hommes qui la composent. Elle cultive son jardin d'aigreur et de rancœurs là où la République ne lui oppose aucune rancune et était même prête à la rémunérer dans un secteur d'activité – le numérique – où l'on discerne mal sa possible valeur ajoutée.

Avant d'écrire ces quelques lignes, j'ai pris le soin de vérifier les apports opérationnels ou conceptuels de l'heureuse nommée à la question du numérique et je suis rentré bredouille. Donc à votre question directe sur la pertinence de cette nomination, je vous réponds que je n'en vois pas sauf à verser dans le compassionnel et la petite politique qui consiste à nommer des personnalités parce qu'elles appartiennent aux minorités visibles.

Serions-nous entrés sans le savoir dans ces pratiques complexes de discrimination positive ? Madame Diallo qui se vante de participer à des travaux des Nations Unies n'étant alors qu'une planquée de plus dans le foisonnement de tous ces organismes que les contribuables font vivre de leur sueur ?

Le Conseil national du numérique a longtemps été présidé par Benoît Thieulin, rescapé de l'équipe de campagne de Ségolène Royal version 2007. Le bilan est d'autant plus mince que des parlementaires ont su réfléchir à ces questions sans la pseudo-béquille qu'aurait pu constituer le CNN.

La réalité politico-administrative est que la France souffre de ces recasages dans des organismes qui, mis bout à bout, forment une belle enveloppe budgétaire. Le gouvernement vient de reculer pour la nomination de R Diallo et c'est probablement préférable car si cette personne doit avoir une place dans une instance publique, ce n'est certainement pas au CNN.

Ne peut-on pas considérer cette polémique masque un problème plus large de l'intérêt que semble porter la République pour de nombreux conseils, comités, rapports d'experts, dont l'utilité publique pourrait ne pas être totalement évidente" ?

Mais ? Ce n'est pas la République qui porte de l'intérêt à ces structures, ce sont les membres plus ou moins cupides et compétents de ces structures qui ne poursuivent que leurs intérêts personnels !

Dans l'éducation, certains comités installés par " NVB " n'étaient qu'un outil de promotion personnelle et l'expression de remerciements politiques. (<http://premium.lefigaro.fr/vox/politique/2015/08/25/31001-20150825ARTFIG00261-pourquoi-j-ai-demissionne-du-conseil-superieur-des-programmes.php>).

Même l'Autorité des Normes Comptables (ANC) se laisse gagner par l'entrisme et par une inflation de groupes de travail dont certains ne sont pas fondamentaux. Le regretté Edouard Salustro avait écrit une vibrante tribune sur la " comitologie " à

la française dans " Les Petites Affiches " et s'étonnait alors de la multiplication des comités au sein des grandes entreprises. Il faut être lucide sur ces personnages dont la semaine de travail consiste à assister à des réunions d'organismes divers et à ponctuer les procès-verbaux de remarques plus ou moins adéquates.

Si certains sont des professionnels reconnus, d'autres ne sont que des pique-assiettes. Je le répète, je crois davantage à la technique des missions parlementaires. Celle conduite par Alain Claeys (ancien député PS) et par Jean Léonetti a considérablement aidé à l'actualisation de la loi en faveur des malades et des personnes en fin de vie (3 Février 2016). De même, la récente mission du député Cédric Villani sur l'Intelligence artificielle a favorablement contribué à éclairer les termes du débat et des futurs défis.

Comment expliquer ce qui peut ressembler à une tradition française ?

Le pouvoir central aime inféoder. Pour ce faire, il y a plusieurs méthodes. Nommer est évidemment un attribut central ce dont ne s'est pas privé un certain François Hollande. Il est vrai que lorsque l'on est capable de dire devant près de 10 millions de téléspectateurs : " mais ce n'est pas grave, c'est l'Etat qui paye ", tout semble possible...

Quant à Rokhaya Diallo, qu'elle ne s'inquiète pas, la présente polémique la rend encore plus " bankable " pour certains groupes de lobbying ! Les hochets du pouvoir lui seront tôt ou tard reproposés : tout n'est qu'une question de temps.